



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

AVIS DE REUNION

La séance du Bureau syndical du Sycatom se tiendra :

Jeudi 10 octobre 2019 à 9 h 30

**Au Siège du Sycatom
Salle 602 – 6^{ème} étage
35 boulevard de Sébastopol
75001 PARIS**

- 1 Adoption du compte-rendu de la séance du Bureau syndical du 23 mai 2019

Affaires Budgétaires

- 2 Protocole de partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations
- 3 Adhésion à l'ACPUSI

Gestion du Patrimoine Industriel

Blanc-Mesnil

- 4 Autorisation de lancer et signer un accord-cadre mono attributaire pour la mission de gardiennage de la parcelle DY7 à Aulnay-sous-Bois

Etudes, contrôles, travaux multi centre

- 5 Adhésion à l'association RISPO

Exploitation

- 6 Autorisation de lancer et signer un marché pour le transport, le traitement et la valorisation de mâchefers produits par l'UIOM d'Ivry-Paris XIII
- 7 Approbation et autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché n° 18 91 057 relatif à la conception-réalisation-exploitation-maintenance pour l'adaptation du centre de tri de Nanterre
- 8 REP Emballages - Approbation de l'extension des consignes de tri
- 9 Approbation et autorisation de signer la convention d'application de la convention d'entente entre le SMDO et le Sycatom
- 10 Approbation et autorisation de signer la convention relative à la construction et l'exploitation du centre de collectes sélectives de Nanterre
- 11 Adhésion du Sycatom à l'Association Nationale pour l'utilisation des Graves de Mâchefer en travaux publics (ANGM)

Mobilisation Publics et Territoires

- 12 Approbation des dossiers de subvention proposés par la Commission Animation du Territoire
- 13 Approbation des dossiers de subvention proposés par la Commission Efficience du Tri

- 14 Approbation et autorisation de signer une convention de partenariat avec l'APVU pour les 4èmes Rencontres Européennes de la propreté urbaine
- 15 Approbation du règlement du concours "Design Zéro Déchet"

Affaires Administratives et Personnel

- 16 Modification du tableau des effectifs
- 17 Autorisation de signer l'accord-cadre mono-attributaire relatif à la maintenance de l'application logicielle MEZZOTEAM avec la société PROSYS